

MAIRIE
de
WALSCHBRONN



LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE WALSCHBRONN

DU 12 JUILLET 2022

DCM 2022-07-01 : Choix des entreprises pour la mise en place des dispositifs scénographiques / château du Weckersburg

DCM 2022-07-02 : Choix de l'entreprise pour la modernisation de l'éclairage public

DCM 2022-07-03 : Etat de prévision des coupes de l'exercice 2023

DCM 2022-07-04 : Décision modificative

DCM 2022-07-05 : Décision modificative

DCM 2022-07-06 : Admission en non-valeur

Le Maire

Christian SCHWALBACH

Le 15 juillet 2022



COMMUNE DE WALSCHBRONN

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Envoyé en préfecture le 15/07/2022

Reçu en préfecture le 15/07/2022

Affiché le 15-07-2022

ID : 057-215707415-20220712-2022_07_01-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : 11
Conseillers présents
ou représentés : 9

Réunion du mardi 12 juillet 2022
Sous la présidence de Monsieur Christian SCHWALBACH,

Sous la présidence de Monsieur Christian SCHWALBACH,

Conseillers présents : DEMERLE Xavier, JUNG Pascal, KREUTZMANN Herbert, ZIEHL Anita, SPECHT Christiane.

Conseillers absents : Céline BADEN (pouvoir à Christian SCHWALBACH) ; Cécile HANNEMANN (pouvoir à Christian SCHWALBACH) ; Christian KLEIN (pouvoir à Christiane SPECHT) ; Chris STAB ; Jutta SCHEIDLER.

Secrétaire de séance : Christiane SPECHT.

N° de délibération : **2022-07-01**

Choix des entreprises pour les dispositifs scénographiques du château

Afin de respecter le budget initial prévu pour la scénographie tout en optant pour un choix de matériaux durables, le Maire propose de valider :

- l'offre de l'atelier Kutsch de Meisenthal pour le lot n°1 « menuiserie, réalisation et pose des aménagements » pour un montant de 33 990,00 euros H.T
- l'offre de Empreinte signalétique pour le lot n° 2 « signalétique, réalisation des panneaux d'interprétation » pour un montant de 4 216,00 euros H.T.

Le montant total des dispositifs scénographiques s'élève à 38 206,00 euros H.T. Le délai impératif de réalisation des aménagements est fixé au mois de décembre 2022.

Suite aux explications fournies, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le choix des entreprises et autorise le maire à signer les documents nécessaires à la réalisation des deux lots.

Secrétaire de séance,
Christiane SPECHT



Fait à Walschbronn,
le 15 juillet 2022

Le Maire
SCHWALBACH Christian



COMMUNE DE WALSCHBRONN

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Envoyé en préfecture le 15/07/2022
Reçu en préfecture le 15/07/2022
Affiché le 19-07-2022
ID : 057-215707415-20220712-2022_07_02-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : 11
Conseillers présents
ou représentés : 9

Réunion du mardi 12 juillet 2022
Sous la présidence de Monsieur Christian SCHWALBACH,

Sous la présidence de Monsieur Christian SCHWALBACH,

Conseillers présents : DEMERLE Xavier, JUNG Pascal, KREUTZMANN Herbert, ZIEHL Anita, SPECHT Christiane.

Conseillers absents : Céline BADEN (pouvoir à Christian SCHWALBACH) ; Cécile HANNEMANN (pouvoir à Christian SCHWALBACH); Christian KLEIN (pouvoir à Christiane SPECHT) ; Chris STAB ; Jutta SCHEIDLER.

Secrétaire de séance : Christiane SPECHT.

N° de délibération : 2022-07-02

Choix de l'entreprise pour la modernisation de l'éclairage public

Suite aux explications fournies par Monsieur Pascal JUNG, conseiller municipal délégué en charge du dossier éclairage public, le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'offre de l'entreprise TPLEC de Sarralbe pour un montant de 43 400,00 euros HT pour le projet de modernisation de l'éclairage public.

Les autres offres étaient les suivantes :

- Electricité générale FROMHOLZ : 46 042,03 euros HT
- LORELEC : 54 608,00 euros HT

Secrétaire de séance,
Christiane SPECHT



Fait à Walschbronn,
le 15 juillet 2022

Le Maire
SCHWALBACH Christian



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : 11
Conseillers présents
ou représentés : 9

Réunion du mardi 12 juillet 2022
Sous la présidence de Monsieur Christian SCHWALBACH,

Sous la présidence de Monsieur Christian SCHWALBACH,

Conseillers présents : DEMERLE Xavier, JUNG Pascal, KREUTZMANN Herbert, ZIEHL Anita, SPECHT Christiane.

Conseillers absents : Céline BADEN (pouvoir à Christian SCHWALBACH) ; Cécile HANNEMANN (pouvoir à Christian SCHWALBACH) ; Christian KLEIN (pouvoir à Christiane SPECHT) ; Chris STAB ; Jutta SCHEIDLER.

Secrétaire de séance : Christiane SPECHT.

N° de délibération : 2022-07-03

Adoption de l'Etat de Prévision des coupes de l'exercice 2023 / Destination des coupes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'état de prévision des coupes de l'exercice 2023, décide de la destination des coupes comme suit :

Coupe de la parcelle 5a et produits accidentels :

- VENTE DE GRUMES FACONNEES ET VENTE DE GRE A GRE DE PRODUITS SUR PIED ET DE HOUPPIER :
- Confie la maîtrise d'œuvre à l'ONF.
 - Confie l'exploitation des coupes à l'entreprise la mieux-disante.
 - Autorise le Maire à signer les contrats correspondants et à fixer les délais de façonnage et de débardage.
 - Les grumes seront vendues par l'ONF par tout mode de vente en vigueur en fonction des différentes essences, qualités et volumes (vente, contrat d'approvisionnement (prélèvement de 1% pour frais de gestion) ou à l'amiable à l'unité de produits.)
 - Fixe la mise à prix des menus produits à 15 €/st. Les lots seront cédés à l'amiable après mise en concurrence.
 - Confie à l'ONF le lotissement et le suivi des lots de menus produits selon le tarif de la prestation conventionnelle.

Secrétaire de séance,
Christiane SPECHT



Fait à Walschbronn,
le 15 juillet 2022

Le Maire
SCHWALBACH Christian



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : 11
Conseillers présents
ou représentés : 9

Réunion du mardi 12 juillet 2022
Sous la présidence de Monsieur Christian SCHWALBACH,

Sous la présidence de Monsieur Christian SCHWALBACH,
Conseillers présents : DEMERLE Xavier, JUNG Pascal, KREUTZMANN Herbert, ZIEHL Anita, SPECHT
Christiane.

Conseillers absents : Céline BADEN (pouvoir à Christian SCHWALBACH) ; Cécile HANNEMANN
(pouvoir à Christian SCHWALBACH) ; Christian KLEIN (pouvoir à Christiane SPECHT) ; Chris STAB ;
Jutta SCHEIDLER.

Secrétaire de séance : Christiane SPECHT.

N° de délibération : **2022-07-04**

Décision modificative

Suite à la rétrocession de concession n°A7 de [REDACTED], un remboursement
d'un montant de 282,22 euros doit être effectué.
Au vu de l'absence de crédits à l'article 673, une décision modificative est à prendre.

Après les explications fournies par le Maire, le conseil municipal valide la décision modificative
suivante :

- Chapitre 67, article 673 : + 1 000 euros
- Chapitre 012, article 6237 : - 1 000 euros

Secrétaire de séance,
Christiane SPECHT

Specht,

Fait à Walschbronn,
le 15 juillet 2022

Le Maire
SCHWALBACH Christian



COMMUNE DE WALSCHBRONN

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Envoyé en préfecture le 15/07/2022
Reçu en préfecture le 15/07/2022
Affiché le 19-07-2022
ID : 057-215707415-20220712-2022_07_05-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : 11
Conseillers présents
ou représentés : 9

Réunion du mardi 12 juillet 2022
Sous la présidence de Monsieur Christian SCHWALBACH,

Sous la présidence de Monsieur Christian SCHWALBACH,

Conseillers présents : DEMERLE Xavier, JUNG Pascal, KREUTZMANN Herbert, ZIEHL Anita, SPECHT Christiane.

Conseillers absents : Céline BADEN (pouvoir à Christian SCHWALBACH) ; Cécile HANNEMANN (pouvoir à Christian SCHWALBACH); Christian KLEIN (pouvoir à Christiane SPECHT) ; Chris STAB ; Jutta SCHEIDLER.

Secrétaire de séance : Christiane SPECHT.

N° de délibération : 2022-07-05
.....

Décision modificative

En 2021, 3 mandats ont été émis au 2112 et ne peuvent être éligibles au FCTVA du fait de l'utilisation de cet article budgétaire. Ils auraient dû être émis au 2151.

Des crédits doivent donc être ouverts au budget en prenant la DM suivante :

2151 (une dépense), opération n° 158 : + 84 000 euros

2112 (un titre), opération n°158 : + 84 000 euros

Secrétaire de séance,
Christiane SPECHT



Fait à Walschbronn,
le 15 juillet 2022

Le Maire
SCHWALBACH Christian



COMMUNE DE WALSCHBRONN

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Envoyé en préfecture le 15/07/2022

Reçu en préfecture le 15/07/2022

Affiché le

15-07-2022

ID : 057-215707415-20220712-2022_07_06-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : 11
Conseillers présents
ou représentés : 9

Réunion du mardi 12 juillet 2022
Sous la présidence de Monsieur Christian SCHWALBACH,

Sous la présidence de Monsieur Christian SCHWALBACH,

Conseillers présents : DEMERLE Xavier, JUNG Pascal, KREUTZMANN Herbert, ZIEHL Anita, SPECHT Christiane.

Conseillers absents : Céline BADEN (pouvoir à Christian SCHWALBACH) ; Cécile HANNEMANN (pouvoir à Christian SCHWALBACH) ; Christian KLEIN (pouvoir à Christiane SPECHT) ; Chris STAB ; Jutta SCHEIDLER.

Secrétaire de séance : Christiane SPECHT.

N° de délibération : **2022-07-06**

Admission en non-valeur

Suite à la demande du trésorier, les poursuites n'ayant pas abouti, le Maire propose que soit admis en non-valeur deux titres de l'année 2016 pour un montant total de 466,59 euros concernant [REDACTED] (titre de loyer mai 2016 et titre chauffage 2^{ème} semestre 2015).

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

Secrétaire de séance,
Christiane SPECHT



Fait à Walschbronn,
le 15 juillet 2022

Le Maire
SCHWALBACH Christian

